

ELTER Jean Jules

(1890 - 1968)

Luxembourg-city

Patents (details)

1 - Zusammenklappbarer Handkarren

LU patent 9753
 Application date 8 July 1912

Vorliegende Erfindung betrifft einen Handkarren der sich von andern Karren dadurch unterscheidet, dass er sich zu einer Breite von 60 Centimeter zusammenklappen lässt und so nur einen ganz schmalen Raum beansprucht bei Nichtbenutzung.

Eine beispielsweise Ausführungsform ist in beiliegenden Zeichnungen dargestellt und zwar zeigt:

Fig. 1. eine äussere Seitenansicht,

Fig. 2. eine innere Seitenansicht, zusammengeklappt,

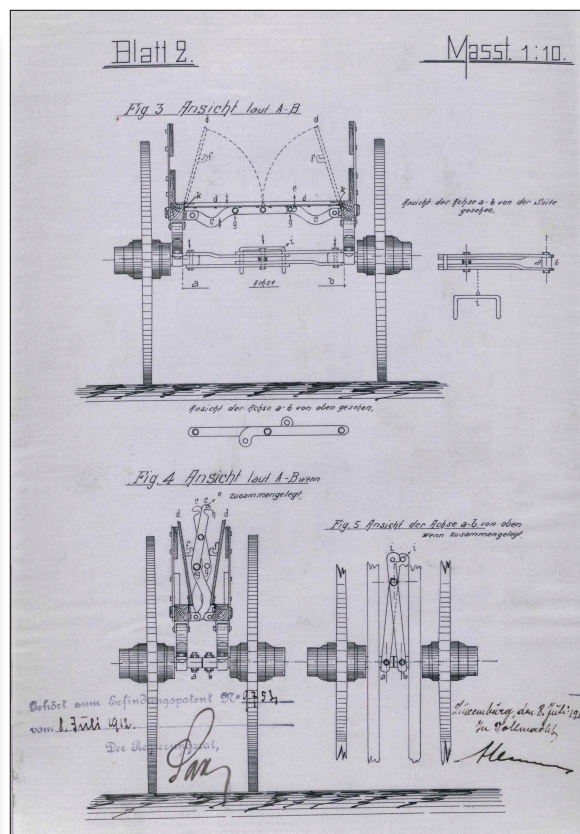
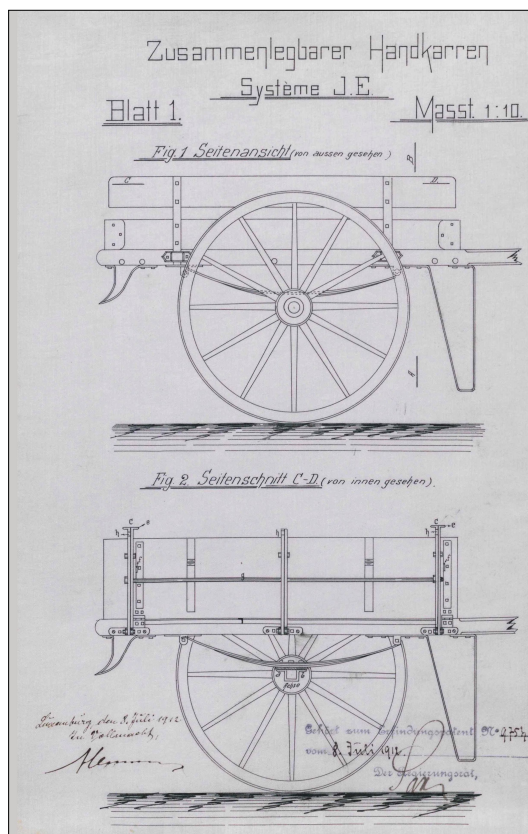
Fig. 3. eine Vorderansicht des Mechanismus (Achse, Räder und Traggerüst) bei auseinander geklappter Stellung,

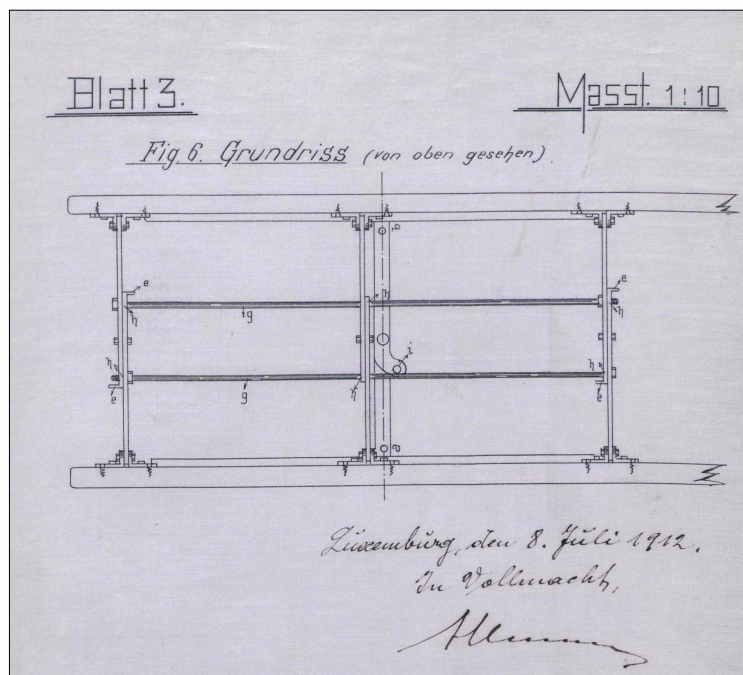
Fig. 4. eine Vorderansicht des Mechanismus, bei zusammengedrückter Stellung,

Fig. 5. eine Draufsicht der zusammengedrückten Achse,

Fig. 6. eine Draufsicht des Traggerüsts in gebrauchsfertiger Stellung

....





2 - Beschreibung der abgeschirmten störfreien Gemeinschafts-Antenne Ecran-Jelux

LU patent	22199
Application date	21 February 1936

(copy to be obtained from Archives nationales)

3 - Metallrad für leichte Transportgeräte

LU patent	27073
Application date	13 September 1940
Co-inventor	MUNCHEN Karl ¹

(copy to be obtained from Archives nationales)

4 - La construction de maisons démontables dites "Confortex"

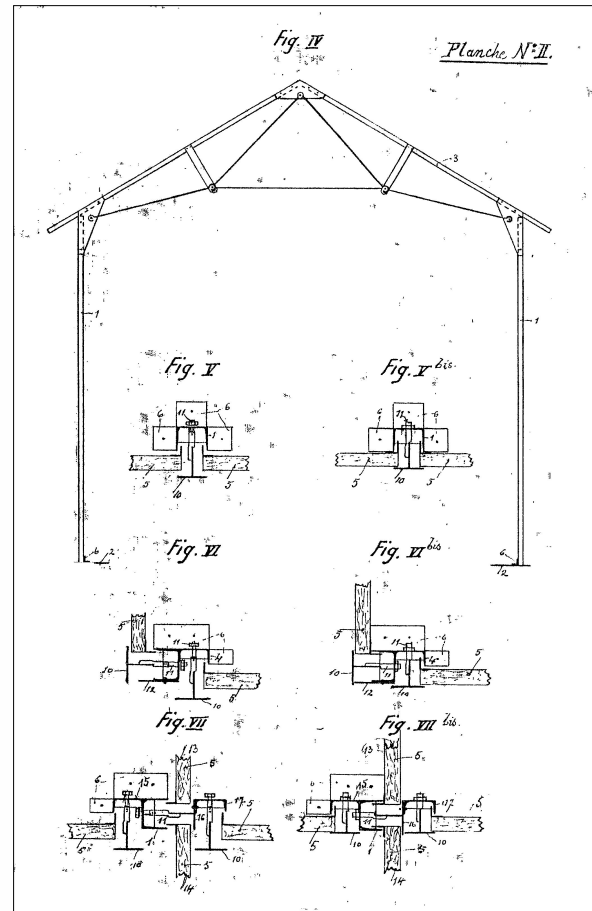
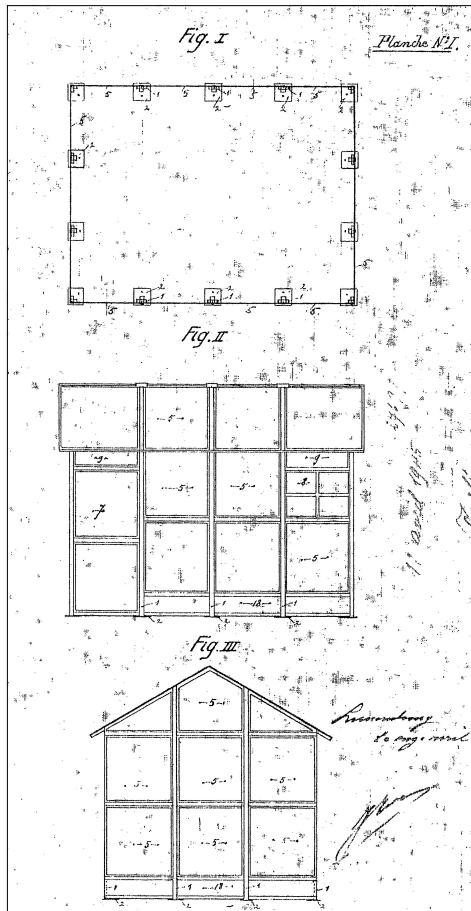
LU patent	27697
Application date	11 April 1945

La présente invention a pour objet la construction économique et rapide de maisons démontables standardisées, composée chacune d'un certain nombre de fermes métalliques équidistantes standardisées, supportée chacune par deux montants à section de fer à U et de deux pignons en pans de fer. En multipliant le nombre des fermes, on peut augmenter à volonté la surface couverte et, par l'établissement de cloisons au droit d'une ferme, on obtient le nombre de pièces nécessaires.

La toiture, les parois extérieures et les cloisons de séparation intérieures sont réalisées au moyen de panneaux en matériaux agglomérés, tels que algues, fibres, copeaux de bois, béton ou autres, accrochables après l'ossature métallique, les joints étant protégés par des couvre-joints. L'étanchéité des panneaux formant la toiture est assurée par l'application de bitume et carton asphalté. Au droit des portes et fenêtres, les panneaux appropriés ménagent les ouvertures voulues. Les pieds des montants des fermes et des pans de fer sont munis de plaques d'assises pour ancrer le bâtiment après ses fondations, au-dessus desquelles, jusqu'à une certaine hauteur, règne un socle métallique pour protéger le bas des panneaux extérieurs.

¹ presumably Charles München, patent agent

Tous les assemblages des parties métalliques à faire sur place lors du montage des maisons, sont réalisés au moyen de boulons.



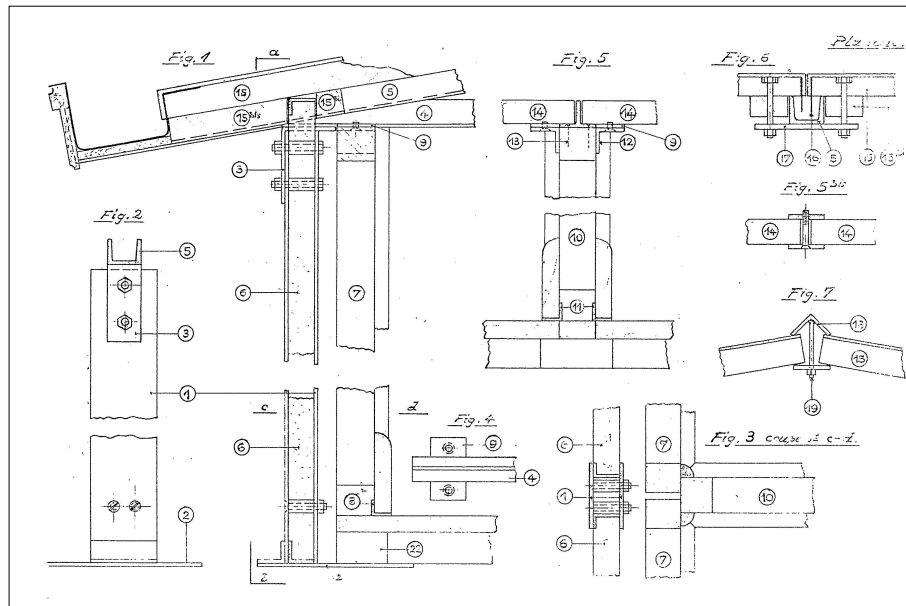
Corresponding patent

LU

5 - La construction de maisons démontables dites "Confortex"

LU patent	28078
Application date	26 July 1946
Addition to patent	27697

Le présent brevet additionnel a pour objet certains perfectionnements dans la construction des maisons standardisées démontables protégées par le brevet principal n° 27697 afin de la simplifier et de les rendre plus durables et confortables.



(8 drawings)

Corresponding patent

FR

6 - Construction de maisons préfabriquées

FR patent

943405

Application date

18 March 1947

La présente invention a pour objet certains perfectionnements dans la construction des maisons préfabriquées, décrites dans les deux demandes de brevet français déposées ce même jour par le demandeur et ayant respectivement pour titres : « Construction de maisons démontables » et « Perfectionnements à la construction de maisons démontables », ces perfectionnements ayant pour but de rendre ces maisons plus durables et plus confortables ainsi que leur application à d'autres constructions.

Les boulons d'attache des joints métalliques existant sur les constructions, décrites dans la première de ces deux demandes disparaissent et sont remplacés par un système de serrage spécial, lequel renforce en même temps les montants de l'ossature métallique.

Une ceinture en fer U ou V sert comme distance d'écartement des montants et forme en même temps contreventement.

Des joints en plomb évitent l'infiltration des eaux pluviales.

Les caves sont montées en parois doubles en béton armé, fixées solidement aux pieux en béton armé, constituant une circulation d'air continu horizontalement et verticalement.

Dans d'autres constructions les joints métalliques disparaissent complètement et sont remplacés par des joints-crochets en béton armé approprié, lesquels permettent d'établir une paroi béton uniforme d'une seule pièce.

Un dispositif spécial entre les montants et l'ossature et les parois extérieures permet la dilatation à sens inverse de l'ossature et de la paroi béton extérieure et a pour but d'éviter les fissures, qui pourraient se produire à la surface extérieure.

Un joint en béton est posé horizontalement entre les panneaux de la paroi extérieure, lequel rend toute infiltration impossible.

Un nouveau montage de la ferme sur les montants forme une étanchéité et un aspect d'une extrême simplicité.

Une tuile en ciment armé avec joints spéciaux passant d'une ferme à l'autre en s'adaptant spécialement dans les arbalétriers en forme de gouttière permet la couverture de la toiture sans chevrons, économisant ainsi les matières premières.

En plus un autre genre de mur est constitué par une ossature métallique ou béton revêtu de deux parois en béton spécial, lequel simplifie la fabrication et le montage de maisons préfabriquées tout en représentant une double paroi homogène sans joints.

